

Dépistage du cancer colorectal

Le cancer colorectal est la deuxième cause de décès par cancer en France. Pourtant, quand il est dépisté tôt, il peut être guéri dans 9 cas sur 10. C'est pour cette raison qu'un programme national de dépistage, destiné aux hommes et aux femmes à partir de 50 ans, est organisé.

Le dépistage est un **moyen de lutte efficace** contre ce cancer. La campagne de sensibilisation Mars bleu, réalisée chaque année par l'Institut national du cancer (INCa), est l'occasion de le rappeler. Vous êtes invité par courrier, tous les 2 ans, à retirer ce kit de dépistage chez votre médecin traitant à l'occasion d'une consultation.

Le nouveau test est :

1 plus simple, il est, rapide et indolore, à faire chez vous. Il permet de prélever de manière très hygiénique un échantillon de vos selles grâce à une tige à replacer dans un tube hermétique. Il ne nécessite plus qu'un seul prélèvement de selles. La technique de prélèvement est plus fiable et plus ergonomique.

2 plus performant, il a une sensibilité supérieure et permet une meilleure détection des cancers et des lésions précancéreuses (polypes, adénomes).

3 plus fiable, la lecture automatisée de ce test garantit une meilleure fiabilité.

4 toujours gratuit, vous n'avez pas de frais à avancer. Le kit est remis gratuitement par votre médecin traitant qui détermine, en fonction de votre histoire personnelle et familiale, si ce test est approprié. Si c'est le cas, il vous explique comment l'utiliser et vous le remet. L'analyse du test est automatiquement prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.



Les actes de dépistage sauvent chaque année dans le Nord des centaines de vies.
Alors n'hésitez plus ! Prenez soin de votre santé et participez au dépistage !
Le dépister à temps peut vous sauver la vie.